

Sélection du mois de juin 2015

Saint-Quentin-Fallavier, une série noire ?

Petite commune d'environ 6 000 habitants située dans le département de l'Isère, Saint-Quentin-Fallavier concentre depuis quelque temps une vague de criminalité qui a atteint son apogée avec l'attentat commis à Air Product. De fait, le parc international de Chesnes qui se situe à proximité de la commune sur plus de 700 hectares constitue la première plateforme logistique terrestre en France et l'une des plus grandes d'Europe. Près de 300 entreprises dont des unités de production industrielles telles qu'Air Product s'y concentrent. Le site est donc sensible en terme de sécurité et souvent visé par les malfaiteurs.

De la criminalité...

En janvier 2015, plusieurs vols de frets avaient été commis sur la zone logistique de Saint-Quentin-Fallavier/Satolas-et-Bonce. Des individus s'étaient « servis » dans les remorques stationnées dans différentes entreprises notamment la société TNT en intimant aux employés présents de ne pas bouger (Le Dauphiné, 05/01/15).

Le 18 mai au soir, un livreur qui venait de quitter un entrepôt de logistique de Saint-Quentin-Fallavier, a été agressé par deux hommes qui lui ont vidé son fourgon. Armés d'un couteau et d'une masse, les deux individus ont barré la route au chauffeur, l'ont neutralisé et l'on fait monter à l'arrière de son véhicule. C'est dans un chemin forestier que les malfaiteurs ont ensuite volé la marchandise abandonnant leur victime sur place.

Le 9 juin, l'entrepôt du transporteur logistique, Viapost a été braqué par plusieurs individus armés de maillets et de marteaux, qui ont fait irruption au petit matin dans l'entreprise, menaçant les employés avant de s'emparer de cartons qui contenaient des téléphones portables et des tablettes tactiles. Le préjudice a été estimé à 100 000 euros.

Au terrorisme

Le 26 juin, c'est un attentat qui a été commis dans une usine du groupe Air Product, un site classé Seveso, dédié à la production et au conditionnement de gaz. Un homme s'est introduit au volant d'un utilitaire de livraison sur le site en montrant patte blanche à l'interphone et s'est vu ouvrir le portail du site. Le terroriste présumé a pu pénétrer sur les lieux, car "il avait l'habitude de rentrer dans l'usine pour effectuer des livraisons" et était ainsi connu du personnel, qui lui a ouvert la porte, a précisé François Molins, procureur de la République de Paris. Le suspect s'est d'abord arrêté dans la cour de ce site classé Seveso avant de projeter le véhicule, à très vive allure, contre des bonbonnes de différents gaz conservées dans un entrepôt couvert, provoquant une très forte explosion suivie d'un incendie. Les gendarmes, dépêchés sur les lieux, ont également découvert un corps décapité dont la tête avait été accrochée au grillage d'enceinte entourée de drapeaux portant des inscriptions en arabe. La victime, Hervé Comara, est le gérant d'une société de transport. L'un des deux suspects arrêtés travaillait pour son entreprise. Yassin Salhi, était connu des services de renseignements pour ses liens avec

le mouvement salafiste. Lors de ses aveux, il a reconnu son intention de vouloir, faire exploser l'usine. Il s'est rendu chez son employeur qu'il a étranglé avant de le décapiter et d'emporter le corps pour sa mise en scène morbide. Le selfie qu'il a fait de son acte et envoyé à un numéro temporaire au Canada est un mode opératoire couramment pratiqué par Daech qui se charge ensuite de publier les photos et témoignages des kamikazes. Ceci démontrant que l'action de Yassin Salhi était préméditée.

Comme l'a précisé Louis Caprioli, conseiller spécial pour la société de sécurité privée Geos et ancien sous-directeur à la Direction de la surveillance du territoire, « Seveso, ce sont des normes concernant les installations chimiques ou électriques. Cela n'a rien à voir avec la sécurisation du site. Cette sécurisation du site, c'est à l'entreprise de la mettre en place pour éviter des vols, ou effectivement des actions terroristes » (Industrie-Techno, 28/06/15).

Doit-on dans ce cas laisser uniquement aux entreprises la gestion de la sécurité des sites Seveso. De fait, ces industries, situées autour du site de Saint-Quentin-Fallavier, ont été placées le vendredi 26 juin sous protection par le ministère de l'Intérieur.

Une fois de plus, un homme signalé pour ses liens avec la mouvance salafiste et donc théoriquement sous surveillance a pu commettre ces crimes. On peut désormais se poser la question de savoir exactement, combien de personnes sont actuellement sous ce type de surveillance et il devrait être possible aux entreprises et aux collectivités locales et à leurs responsables de sécurité d'être alertés, si de tels individus évoluaient dans leur périmètre d'activité.

Est-ce que ce type de collaboration avec les services de l'État, qui détiennent l'information, pourrait être envisagé ?